

### À l'intérieur...

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| Récent plaidoyer .....           | 2 |
| Projets et causes en cours ..... | 3 |
| Commentaires du personnel .....  | 4 |
| Publications .....               | 5 |
| Pour nous joindre .....          | 5 |

### Annonces

La CIPPIC a maintenant une adjointe administrative à temps plein! Annie Binet a pris le poste de Sue Gemmell au mois de mai 2005. Annie est parfaitement bilingue et apporte à l'équipe son grand enthousiasme ainsi qu'une brillante expérience qui l'aideront à relever ce nouveau défi. Nous regrettons le départ de Sue, mais nous sommes ravis d'accueillir Annie dans notre équipe.

La CIPPIC a reçu une subvention de 30 000 \$ du Fond Beal de la Triangle Community Foundation pour les questions relatives à la recherche d'intérêt public et l'analyse de la réforme du droit d'auteur numérique. Le Fond Beal est une initiative philanthropique créée par Bob Young, co-fondateur de Red Hat, une société de premier rang de logiciels d'exploitation libre, et le propriétaire actuel des Tiger Cats de Hamilton, de la Ligue de football canadienne. Cette subvention permettra à la CIPPIC de travailler en plus étroite collaboration et de façon plus efficace avec d'autres groupes d'intérêt public afin que le Parlement puisse entendre différentes opinions sur les enjeux importants, et non seulement celles des parties intéressées. L'octroi de cette subvention arrive à un moment crucial puisque le Projet de loi C-60, qui a une portée générale sur la réforme du droit d'auteur, augmente de façon considérable les droits des détenteurs de droits d'auteur alors que sa préoccupation est très faible en ce qui concerne l'éducation et l'intérêt des utilisateurs.

L'octroi de la subvention du Fond Beal a été rendu possible grâce à l'Ontario Research Network for Electronic Commerce (ORNEC), qui a d'ailleurs assuré le financement en vue de la mise sur pied de la CIPPIC.

*English version also available*

### Programme d'été 2005



Le programme de stage d'été 2005 de la CIPPIC a donné du travail à cinq étudiants en droit de la mi-mai jusqu'à la fin de juillet. Jeremy Schwartz (Queen's), Shane O'Herlihy (Western), Alina Neventsels (Windsor), Dixie Ho (Dalhousie), et Rhoderica Chan (Ottawa) (en sens horaire à partir de la gauche en haut) ont travaillé avec la Directrice, Philippa Lawson et l'avocat-conseil David Fewer, sur de nombreux projets au cours de l'été 2005. Les grandes lignes de leur travail incluent :

- Préparer et déposer des plaintes au Commissaire à la protection de la vie privée du Canada au sujet des pratiques invasives dans les secteurs privé et public;
- Assister les clients qui déposent des plaintes pour propos haineux en ligne;
- Effectuer la recherche et la préparation des dossiers et des règles de droit en vue de potentiels recours collectifs;
- Conseiller les clients sur les divers enjeux juridiques incluant l'Internet;
- Créer les sites [copyrightwatch.ca](http://copyrightwatch.ca) et [digitalsecurity.ca](http://digitalsecurity.ca); et
- Faire une présentation au gouvernement sur les logiciels espion.

## Continuité des annonces à la page 1...

La CIPPIC a aussi reçue une bourse de recherche d'intérêt public de la part de la Law Foundation of Ontario pour l'année 2006-2007 afin d'accueillir une étudiante qui y fera sa cléricature. Il s'agit de Tara Berish qui termine actuellement son baccalauréat en droit à l'université McGill et qui se joindra l'équipe en septembre 2006. La CIPPIC a été l'une des six organisations d'intérêt public en Ontario à recevoir cette nouvelle bourse administrée par Pro Bono Students Canada.

## Récent plaidoyer

### **BMG v. Doe**

En avril 2005, les collaborateurs de la CIPPIC, Alex Cameron, avocat et Howard Knopf, avocat-conseil externe du cabinet d'Ottawa Macera & Jarzyna, ont présenté un plaidoyer oral devant la Cour d'appel fédérale lors de l'audience en appel de *BMG v. Doe*. Lors du procès, la Cour d'appel fédérale a rejeté les tentatives des maisons de disque de demander à des fournisseurs de services Internet (FSI) de divulguer l'identité des clients qui téléchargent illégalement de la musique sur des réseaux de partage de fichiers. Le 19 mai 2005, la Cour d'appel fédérale a rejeté l'appel, statuant que la preuve était insuffisante pour démontrer que les droits de John et Jane Doe étaient violés. Au cours du procès, la Cour a proposé un test de divulgation de l'identité qui inclut une protection de la vie privée significative pour les clients des fournisseurs de services Internet. La CIPPIC continue de surveiller les tribunaux afin de s'assurer que les Canadiens puissent profiter des avantages de ces mesures dans les prochains cas.

### **Faire fonctionner les lois sur la protection de la vie privée**

Au cours de l'été 2005, les étudiants de la CIPPIC ont effectué des recherches et ont analysé les politiques et les pratiques en matière de protection de la vie privée de nombreuses entreprises du secteur privé. Le résultat de ces recherches a mené au dépôt d'une plainte formelle au Commissaire à la protection de la vie privée du Canada contre la firme canadienne de courtage de données, InfoCanada. La plainte formulée par la CIPPIC s'articulait autour du fait que la pratique combinait les données disponibles au public (noms, adresses et numéros de téléphones des répertoires téléphoniques) et réunissait des données démographiques de Statistiques Canada dans le but de créer et de vendre des listes sur le marché.

La CIPPIC a aussi demandé au Commissaire à la protection de la vie privée d'enquêter sur la pratique du CRTC de publier sur son site Web des renseignements personnels

soumis par des personnes qui émettent des commentaires sur des procédures publiques en ligne. La CIPPIC tente de déterminer si cette politique viole la Loi sur la protection de la vie privée ou si elle permet un équilibre entre les intérêts individuels en matière de protection de la vie privée et le besoin de responsabilité et de transparence dans les débats publics. Le Commissaire à la protection de la vie privée enquête et traite cette cause comme une action générale plutôt que comme une plainte.

### **Vie privée et droits de la personne 2005**

La CIPPIC a préparé la mise à jour canadienne pour le rapport 2005 de l'Electronic Privacy Information Center intitulé : *Privacy and Human Rights*. La publication de l'EPIC traite des protections juridiques, des nouveaux défis, des enjeux importants et des événements en lien avec la protection de la vie privée partout dans le monde. Le rapport de cette année fait état des réactions nationales face au terrorisme et de la façon dont elles ont été réalisées et mises à exécution de façon concrète.

### **Discours haineux en ligne**

La CIPPIC a assisté un client qui a déposé une plainte à la Commission canadienne des droits de la personne au sujet de discours haineux sur Internet. Suite à la décision de Cour Suprême sur le mariage gai à la fin 2004, certaines personnes ont affiché des messages extrêmement homophobes en ligne. Le client de la CIPPIC soutient que ces messages exposent les homosexuels à la haine et au mépris, contrairement à ce que prévoit la section 13(1) de la Loi canadienne sur les droits de la personne, et que les personnes qui tiennent ces propos devraient en être tenues responsables.

### **Logiciels espions**

En juillet 2005, le personnel et les étudiants de la CIPPIC ont fait une présentation sur les logiciels espions devant les membres d'Industrie Canada, division commerce électronique, le Bureau de la concurrence, le Bureau de la consommation, le Commissariat à la protection de la vie privée et Sécurité publique et Protection civile du Canada. Cette présentation faisait état de la menace qui pèse sur le commerce électronique canadien à cause des logiciels espion, du défi que représente la définition des logiciels espions, le travail de l'Anti-Spyware Coalition dans laquelle la CIPPIC est impliquée (voir ci-dessous), les sociétés canadiennes impliquées dans la distribution de logiciels espions ainsi que les écarts qui existent dans la législation canadienne en ce qui concerne les logiciels espions.

## **Accès autorisé**

---

La CIPPIC a participé à une consultation avec les ministères fédéraux sur la législation sur «l'accès autorisé» en mars 2005. Nous avons affiché une page Web qui traite de cet enjeu et nous assistons d'autres groupes de libertés civiles en réponse à ces propositions. Un projet de loi est attendu à l'automne.

## **Biométries**

---

Deux étudiants de la CIPPIC ont assisté à une rencontre de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) au sujet de l'utilisation des biométries faite par la CIC dans d'éventuelles expérimentations. La CIPPIC a insisté sur le fait que la CIC doit considérer la vie privée du point de vue des droits de la personne et non de celui de la sécurité de l'information. La CIPPIC suivra de près l'évolution de cette affaire sur le terrain.

## **Projets et causes en cours**

### **Protection des enfants en ligne**

---

La CIPPIC et un de ses clients enquêtent présentement sur les pratiques d'un site Web pour enfants. En effet, la CIPPIC juge que les pratiques contreviennent aux lois sur la protection de la vie privée, à la loi sur la protection du consommateur ainsi qu'aux normes de l'industrie en ce qui concerne les mineurs. La CIPPIC se prépare à intervenir pour que le site Web revoit ses pratiques. Ce projet sera particulièrement utile pour déterminer si les droits des enfants en matière de vie privée doivent être protégés, surtout en ligne, et de qu'elle façon ils doivent l'être.

### **Logiciels espions**

---

Les logiciels espions représentent une menace grandissante en ligne qui affecte tant les consommateurs que les entreprises. En mai 2005, la CIPPIC s'est joint à l'Anti-Spyware Coalition (ASC), une coalition de groupes d'intérêt public, la North American technology companies and consumer/public interest groups. L'ASC, qui est une initiative du Centre for Democracy and Technology (CDT), situé aux États-Unis, a établi des lignes directrices et des normes pour l'industrie, dans le but de rendre plus facile pour les entreprises, les consommateurs et les gouvernements, l'identification des logiciels espion nuisibles, la possibilité de les éviter et de poursuivre ceux qui en utilisent. La CIPPIC est impliquée de façon active dans cette initiative qui réunit plusieurs autres parties intéressées.

De plus, la CIPPIC effectue une analyse comparative pour Industrie Canada sur l'approche législative des logiciels espion. Ce rapport sera complété et soumis en septembre 2005.

### **Réforme du droit d'auteur**

---

La CIPPIC continue de mettre à jour les renseignements sur la Réforme du droit d'auteur au Canada. La CIPPIC a créé un site Web à cet effet, [www.copyrightwatch.ca](http://www.copyrightwatch.ca), qui sert de portail public sur la révision des faits relatifs au droit d'auteur au Canada. Les collaborateurs sont des membres du programme de droit et technologie de l'Université d'Ottawa et des intervenants de l'industrie. Des commentaires du public seront utilisés en ligne dans le cadre de discussions et pour la diffusion de renseignements. La CIPPIC a aussi contribué à la création d'un site Web, [www.digitalsecurity.ca](http://www.digitalsecurity.ca), pour la Digital Security Coalition, groupe duquel font partie les grandes entreprises de sécurité numérique canadienne. Son mandat est de promouvoir des politiques rationnelles et des lois qui affectent la sécurité des technologies numériques, au nom de tous ses membres et de tous les Canadiens.

### **Accès aux manuels d'information**

---

De concert avec les membres du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada sur le projet de recherche concertée, "On the Identity Trail", la CIPPIC a complété le "*Access to Information and Privacy Manual*", qui couvre l'accès au droit à l'information dans toutes les juridictions canadiennes. Le manuel fournit des conseils et un encadrement aux Canadiens qui désirent accéder à leurs renseignements personnels détenus par les gouvernements et les entreprises, aussi bien qu'aux renseignements généraux que détiennent les gouvernements. Le manuel sera publié en ligne à l'automne 2005 et sera ensuite imprimé.

### **Faire fonctionner les lois sur la protection de la vie privée**

---

La CIPPIC continue de rechercher et d'analyser les politiques et les pratiques en matière de protection de la vie privée de grands détaillants canadiens, de fournisseurs de services et de courtiers de renseignements. Lorsque des violations flagrantes de la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques est violée ou que des pratiques controversées sont identifiées, la CIPPIC dépose des plaintes devant les instances appropriées en matière de protection de la vie privée.

## **Profil du consommateur**

---

La CIPPIC poursuit ses recherches dans l'industrie canadienne de courtage, afin d'identifier les renseignements clés et de comprendre où, quand et comment les renseignements personnels des Canadiens sont recueillis et divulgués à des tierces parties à des fins commerciales.

## **Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques**

---

La CIPPIC se prépare pour la revue parlementaire à venir sur la *Loi sur les renseignements personnels et les documents électroniques*, en révisant et en analysant les verdicts et les jugements passés, en comparant différentes données des régimes de protection, en menant ses propres enquêtes sur les politiques et les pratiques en matière de protection de la vie privée et en identifiant les aspects problématiques de la loi qui pourraient être améliorés par des amendements à la loi.

## **Modalités injustes dans les contrats des consommateurs en ligne**

---

La CIPPIC continue son enquête sur les pratiques en ce qui concerne les contrats faits en ligne par les entreprises canadiennes avec les consommateurs et révélera ses résultats plus tard cette année. Les recherches et les analyses de la CIPPIC traitent surtout d'opérations bancaires, de logiciels et de l'industrie des télécommunications.

## **Revue du cadre réglementaire des télécommunications**

---

La CIPPIC, le Centre pour la défense de l'intérêt public et des groupes de consommateurs, ont présenté une soumission au Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications, sur un grand nombre d'enjeux qui touchent les politiques canadiennes en matière de télécommunications. La soumission, déposée à la mi-août, s'attaquait à des enjeux tels que l'effet de la croissance technologique sur la régulation des télécommunications, le besoin d'une protection accrue dans un environnement déréglementé, les différentes approches face à l'expansion de la connectivité à bande large partout au Canada, les défis pour la régulation des télécommunications en ligne et les méthodes de réglementation appropriées à ces défis. La CIPPIC et ses groupes de collaborateurs répondront aux soumissions faites par les autres parties intéressées en septembre.

## **Conseil au client**

---

Au cours des cinq derniers mois, la CIPPIC a donné des conseils à de nombreuses personnes ainsi qu'à des

organismes à but non lucratifs sur différents enjeux touchant les technologies incluant l'utilisation de réseaux poste à poste, les discours haineux en ligne, les droits des enfants dont les sites Web tentent d'obtenir des renseignements personnels, le droit d'auteur dans les bases de données, le déni de responsabilité lorsque du matériel est offert pour le téléchargement, l'application extraterritoriale du *Digital Millennium Copyright Act*, le vol de signaux sans fil, le droit d'auteur dans les cours de musique, les cartes à puces, le droit d'accès au courriel d'une personne décédée et la légalité de la technologie du contrôle de transfert sur CD par un consommateur.

## **Commentaires du personnel**

La Directrice de la CIPPIC, Philippa Lawson, a présidé un groupe de travail sur « l'accès autorisé » au Sommet : Canadian InfoSec à Ottawa, le 2 juin 2005.

David Fewer a présenté "Copyright: The State of the Nation", lors de la conférence annuelle de l'Association canadienne des bibliothèques de droit, à Saint-John à Terre-Neuve, le mardi 17 mai 2005.



Philippa Lawson parle du droit de la consommation Profiling at CFP2005 (Pyrik Photography)

Philippa Lawson a présenté un ouvrage sur la surveillance des consommateurs lors de la dixième conférence internationale sur le droit de la consommation, organisée par l'Association internationale de droit de la consommation et présentée par ASPEC, l'association péruvienne des consommateurs, à Lima, au Pérou, le 5 mai 2005.

De concert avec de nombreux collaborateurs du Anonymity project dirigé par le Dr. Ian Kerr de l'Université d'Ottawa, la Directrice de la CIPPIC, Philippa Lawson, le collaborateur Alex Cameron et l'étudiante Catherine Thompson, ont faits des présentations lors de la conférence : Computers,

Freedom and Privacy conference tenue à Seattle, Washington, en avril 2005. Le thème de cette conférence était "Panopticon", et l'atelier de l'Anonymity project était "Vanishing Anonymity".

Philippa Lawson a donné une présentation le 15 mars 2005 au groupe Kanata Probus sur les profils des consommateurs et les lois canadiennes sur la protection de la vie privée applicables aux organismes impliqués dans de telles pratiques.

David Fewer a parlé au sujet de la révision du droit d'auteur et des politiques de l'innovation lors d'un forum tenu au Centre for e-Learning (TLSS) de l'Université d'Ottawa sur les enjeux qui entourent la réforme du droit d'auteur et les préoccupations des collèges et universités, le 10 mars 2005.

David Fewer et deux stagiaires de la CIPPIC, Rhoderica Chan et Alina Neventsel, ont fait une apparition au CJOH "Tech Now" le 17 juillet 2005, au sujet des logiciels espions.

David Fewer a fait une apparition à "Countdown" sur les ondes de CTV avec Mike Duffy, le 27 juin 2005, pour discuter des implications de la décision de la Cour Suprême américaine dans l'affaire *MGM v. Grokster* concernant les entreprises de technologies.

David Fewer a parlé du projet de loi C-60, sur l'amendement à la Loi sur le droit d'auteur, lors de nombreuses entrevues à la radio.

CBCRadio3.com a choisi Creative Commons Canada comme l'un des cent enjeux contemporains qui touchent les Canadiens.

## Évènements à venir

David Fewer fera une présentation sur la révision du droit d'auteur et les politiques d'innovation lors de la conférence Insight Law Conference on Canadian Copyright Reform, qui se tiendra à Toronto **les 15 et 16 septembre 2005**.

## Publications

L'article de Philippa Lawson, "The PIPEDA Five-Year Review: An Opportunity to be Grasped" a été publié dans l'édition du *Canadian Privacy Law Review* de juin 2005.

L'article de David Fewer, "A Dangerous but Canadian Road: The Government Proposes to Revise the *Copyright Act*", a été publié dans le numéro de juin 2005 de *Internet and E-Commerce Law in Canada*.

Le *National Post*, le 9 mai 2005, a présenté une page en regard de l'éditorial par David Fewer intitulée "Piracy Talk Is Just Spin", sur la caractérisation de la grande maison de disque de *BMG v. Doe*.

## Pour nous joindre

### Clinique d'intérêt public et de politique d'Internet

Faculté de droit, Université d'Ottawa

506-57, Louis-Pasteur

Ottawa, (Ontario)

K1N 6N5

Téléphone : (613) 562-5800 poste : 2553

Télécopieur : (613) 562-5417

Site Web : [www.cippic.ca](http://www.cippic.ca)

Courriel : [cippic@uottawa.ca](mailto:cippic@uottawa.ca)

**Philippa Lawson** : Directrice générale et avocate générale,

poste : 2556 [plawson@uottawa.ca](mailto:plawson@uottawa.ca)

**David Fewer** : Avocat-conseil

poste : 2558 [dfewer@uottawa.ca](mailto:dfewer@uottawa.ca)

**Annie Binet** : Adjointe administrative

poste : 2553 [abinet@uottawa.ca](mailto:abinet@uottawa.ca)